

# REMISE DES PRIX DU PATRIMOINE DE PROXIMITÉ 2023

# REMISE DES PRIX DU PATRIMOINE DE PROXIMITÉ 2023

## Un prix :

Doté de 10 000 €

Pour les communes de moins de 3 500 habitants qui ont réalisé une opération de restauration du patrimoine soutenue par la Région dans le cadre de son partenariat avec la Fondation du patrimoine.

## Mis en place en 2021 à l'initiative de la Région pour :

- donner de la notoriété au partenariat avec la Fondation du patrimoine ;
- mettre à l'honneur les acteurs qui portent ces projets de restauration ;
- valoriser l'excellence des savoir-faire des métiers du patrimoine et les dynamiques collectives initiées dans le cadre des souscriptions .

## La Région s'appuie sur un jury composé de spécialistes du patrimoine régional :

Fondation du patrimoine, Conservation Régionale des Monuments Historiques, Demeure Historique, Maisons Paysannes de France, Union REMPART, Sauvegarde de l'Art Français, Sites et Monuments, Vieilles Maisons Françaises, Fédération Patrimoine-Environnement, Union Régionale des CAUE notamment.

3<sup>ème</sup> PRIX



Église Saint-Louis et Saint-Maurice  
Venoy (Yonne)

Photo : T. Kuntz, service Inventaire et Patrimoine, Région Bourgogne-Franche-Comté, 2024

2<sup>ème</sup> PRIX



Église Saint-Ferréol et Saint-Ferjeux  
Fay-en-Montagne (Jura)

Photo : T. Kuntz, service Inventaire et Patrimoine, Région Bourgogne-Franche-Comté, 2024

1<sup>er</sup> PRIX

## Église Notre-Dame Ruages (Nièvre)



Photo : T. Kuntz, service Inventaire et Patrimoine, Région Bourgogne-Franche-Comté, 2024